

<http://snetap-fsu.fr/Statuts-des-fonctionnaires-des.html>



Statuts des fonctionnaires : des propos inadéquats...

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : samedi 19 septembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Il semble que le Ministre de l'Economie se soit laissé aller à dévoiler le fond de sa pensée sur la Fonction publique. Il aurait jugé le statut "inadéquat" et tenu des propos dans le droit fil des idées reçues sur les fonctionnaires.

Poursuivant dans sa logique de déréglementation, alors que les suppressions d'emplois sont continues dans nombre de secteurs de la fonction publique et des services publics et que les politiques d'austérité creusent les inégalités, M. Macron veut aller encore plus loin !

Faut-il, comme il semble le croire, que l'emploi soit précaire au XXIème siècle pour que notre pays soit compétitif ? Les études de l'OIT montrent pourtant que les pays les plus performants sont ceux qui offrent le plus de droits aux salariés !

Qui peut ignorer aujourd'hui que le statut des fonctionnaires permet de faire face aux évolutions de notre pays et des besoins de sa population notamment parce que son adaptabilité en est un des principes fondamentaux. Qui peut ignorer également que la Fonction publique et les missions des fonctionnaires n'ont cessé d'évoluer au fil du temps ?

Faut-il rappeler au ministre que si le statut donne des droits aux fonctionnaires, il leur crée en même temps des obligations, offrant ainsi des garanties aux usagers, notamment en matière de neutralité, de continuité du service, de laïcité, ou encore d'égalité d'accès ?

Si le statut protège effectivement les fonctionnaires, c'est bien pour leur permettre de remplir leurs missions de manière indépendante et sans subir les pressions d'intérêts privés.

Aussi, à un moment où le projet de loi sur la déontologie des fonctionnaires doit enfin arriver au Parlement, elle demande au gouvernement de lever toute ambiguïté en engageant des mesures permettant de conforter la Fonction publique et les droits des fonctionnaires.

En revanche, la [FSU](#) s'inquiète des conséquences de l'austérité et de la réforme territoriale sur la qualité du service rendu dans les [régions](#) et dans les administrations de l'État, ces services devant subir des milliers de suppressions de postes dans les toutes prochaines années. Elle entend donc contribuer à la réussite de la journée interprofessionnelle du 8 octobre pour défendre et conforter les droits des salariés du privé et de ceux de la fonction publique.